



Buss'info



Le bulletin d'information du Conseil Municipal de Bussang

Imprimé par nos soins - Alain VINEL, Directeur de la publication

BUSS'Info est sur <http://www.bussang.fr>

N° 26 AOÛT 2013



La fin d'un cycle

En Mars 2014, les électeurs vont être appelés à élire un nouveau Conseil Municipal. Afin d'éviter toute interférence avec la campagne électorale, BUSS'info qui ne doit pas être détourné de sa vocation première d'information, ne paraîtra plus à partir du 1^{er} septembre. Car au-delà de cette date, il pourrait s'apparenter à un tract électoral. La nouvelle équipe issue des élections décidera alors de l'avenir de ce bulletin créé en 2008 dans le seul objectif d'apporter aux bussenets un maximum d'informations factuelles sur la vie de leur commune.

Dès à présent, une information importante doit vous être donnée concernant ces élections municipales de 2014. Sur décision ministérielle, les villes et villages de plus de 1000 habitants verront leur mode de scrutin changer. Il passera du scrutin nominal à un scrutin de liste donc à la proportionnelle. En clair, les électeurs devront voter obligatoirement pour une liste complète et n'auront plus le droit de choisir leurs candidats sur plusieurs listes différentes. Le vote sera déclaré « NUL » en cas de liste barrée ou de panachage. Il se dégagera ainsi une majorité et une minorité proportionnelles au nombre de voix obtenues par les différentes listes. Bien entendu, cette information sera relayée et diffusée dans les médias le moment venu.

*Pour ce numéro marquant donc la fin d'un cycle, j'ai pensé qu'il serait intéressant de faire un premier bilan. Beaucoup de projets ont été initiés. Tous n'ont pu être conduits à leur terme faute de temps et de moyens. Certains ont été ou seront peut être abandonnés et d'autres sont suffisamment avancés pour que leur réalisation intervienne rapidement. Parmi ces derniers il y a principalement le réaménagement de la place de la Mairie qui sera rendue moins dangereuse et plus fonctionnelle. **D'ailleurs, une réunion publique est prévue à ce sujet le 29 août prochain.** La rénovation de l'ancienne école des garçons est aussi au programme dans un souci urgent d'économie d'énergie et pour mieux répondre aux attentes des associations.*

En six ans, la physionomie de notre village a changé, et comme dans tous changements, certaines initiatives ne font pas toujours l'unanimité. Mais nous nous sommes toujours attachés à ce que les projets qui ne rassemblaient pas un consensus suffisant soient retirés ou repensés. C'est le cas du premier projet de transformation de la place ou celui de la démolition du presbytère.

Cela nous a conduits, il est vrai, à décider d'opérations lourdes et ambitieuses mais toujours dans le but de moderniser et dynamiser Bussang, tout en lui gardant ses attraits et son authenticité.

Le Maire
Alain VINEL

NB : Une réunion publique consacrée au projet de rénovation de la place de la Mairie est prévue le jeudi 29 Août prochain, à 20h30, à la salle des fêtes.

Mise à niveau des moyens consacrés aux services municipaux

Après avoir dressé un état des lieux, il a été décidé d'acquérir de nouveaux équipements afin que les services à la population soient assurés par la commune dans les meilleures conditions possibles. Les services techniques ont été dotés de nouveaux outils dont un auto-chargeur et un tracteur entièrement équipé d'accessoires pour les travaux toutes saisons. Les outils informatiques mis à disposition du personnel administratif et technique ont été modernisés et mis en réseau. Le site internet <http://bussang.fr> a été créé. Un tableau lumineux d'information publique sera installé devant la Mairie, au bord de la nationale. Cet appel aux nouvelles technologies de communication et d'information a permis de gagner en efficacité et de faciliter grandement les échanges d'informations entre les employés communaux, les élus, les habitants et les partenaires externes. Toujours dans le domaine de la communication, l'élaboration d'un logo a participé à la modernisation de l'image du village. Mais le principal investissement réalisé en termes d'enjeux financiers et de complexité technique est sans aucun doute la construction des nouveaux ateliers municipaux. Nos exigences initiales ont été respectées : bâtiment basse consommation construit avec du bois issu de nos forêts.



Le souci de la valorisation du patrimoine architectural

Après rénovation, le bâtiment de l'ancienne gare a repris du service avec l'installation de l'office de tourisme. Il en sera de même donc avec l'ancienne école des garçons transformée en maison des associations, tout en préservant, comme pour la gare, son cachet extérieur.

Le presbytère n'a finalement pas été démolé et le projet de transformation en maison du Théâtre de Peuple reste à initier. La Fondation du Patrimoine pourrait nous aider à financer les travaux si le projet est porté par une association de sauvegarde. La commune est toujours à la recherche de bonnes volontés... Quant aux orgues de l'église, une démarche de classement est en cours d'instruction, classement qui pourrait permettre d'obtenir des subventions pour leur restauration.

Le pont du Séchenat, dit pont Napoléon, présente un intérêt sur le plan architectural. Actuellement propriété de la DIR Est, il est question que l'état le mette à disposition de la commune. Il faudra alors décider de sa mise en valeur et en assurer de plus son entretien, dans le cadre de son intégration dans la voirie communale.

La table d'orientation du Drumont qui, avec le temps, avait beaucoup souffert des intempéries, a été restaurée.

Engagement des études préparant l'avenir

Le bilan énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux a été dressé dans le cadre d'un projet de construction d'une chaufferie collective au bois. Compte tenu de la dispersion des points de consommation cette solution centralisée de production de chaleur n'a pas été retenue et l'étude démontre qu'il est plus pertinent d'investir dans la rénovation des systèmes de chauffage actuels et dans l'isolation des bâtiments dont les principaux méritent d'être rénovés.

Le CAUE a enrichi notre réflexion sur l'avenir du site du quartier et du groupe scolaire. La démolition d'une ancienne cité ouvrière libère de la place pour l'éventuelle construction d'un gymnase dont le projet reste à construire. Une autre étude consacrée aux ressources en eau de réseau va guider les choix de la commune en matière de travaux dans ce domaine.

L'élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU) appelé à remplacer l'actuel plan d'occupation des sols (POS) est dans sa phase terminale. L'exercice se sera révélé plus long et plus complexe que prévu tant les contraintes réglementaires à intégrer sont nombreuses et variées.



Des équipements sportifs à l'attention des jeunes et des moins jeunes

Un stade multisports dit « City Park » a été installé au Quartier. Mis à disposition de tous et des scolaires, il permet de découvrir et de pratiquer de nombreux sports de plein air. L'équipement prévu cet automne des roches de L'Ours à La Bouloie et des Corbeaux à Larcenaire en via corda constituera une offre complémentaire à la rando-ferrata pour les amateurs d'escalade et de randonnée en montagne.

L'opération la plus importante réalisée dans ce domaine est la construction du tremplin quatre saisons. Bussang se devait de participer au renouveau du saut à ski vosgien en complémentarité avec les 4 autres stations concernées. A ce jour les installations sont opérationnelles.

La nécessaire urbanisation du village

De nombreuses places de parking ont été aménagées à proximité des commerces et des services publics: parking de la poste, des écoles, de l'ancienne gendarmerie, autour de l'église, le long de la RN66... La place de la gare sera entièrement réaménagée avant la fin de l'année. La mise en place de passages protégés avec terreplein central sur la route nationale ainsi que l'élargissement des trottoirs devraient améliorer la sécurité des piétons. Le rétrécissement de la route ralentira la vitesse des véhicules, celle des camions en particulier.

Les travaux d'aménagement de la place de la Mairie et de rénovation de la rue du théâtre devraient clore cet important programme d'urbanisation qui s'imposait avec le développement de la circulation et ses exigences en matière de sécurité et de fluidité. Un plan de circulation sera ensuite mis en place après concertation.

A la place des anciens ateliers municipaux, au centre du village et à proximité des commerces, va être construit un immeuble de huit logements économes en énergie et adaptés aux personnes à mobilité réduite.



Pour les écarts

Les voies et routes communales extérieures au centre du village ont également fait l'objet d'entretiens réguliers ou de travaux importants de rénovation. Le programme pluriannuel de travaux sur la route de La Bouloie a été conduit à son terme. Les principales rues qui ont fait l'objet d'importants travaux de structure sont : la rue du Breuil, la rue des Champs Navés, la rue du Pommerey, la rue de Moselotte, la rue Lutembacher, la route des sources, la rue du Charat, la route de Sauté, l'impasse des Fourmies... La route du fond de la hutte sera prochainement en travaux. Là où c'était nécessaire, des places de retournement ont été aménagées pour faciliter les manœuvres des bennes à ordures.



La satisfaction des principales demandes des associations patriotiques

Proposé et cofinancé par les associations patriotiques, un monument a été érigé, dans le domaine public pour commémorer les événements dramatiques qui se sont déroulés à la ferme du

Drumont lors de la dernière guerre mondiale. Le déplacement du monument du 3^{ème} RTA sur le parc de la mouline satisfait également une attente en matière d'amélioration de l'organisation des manifestations patriotiques bussettes, dans le domaine de la sécurité notamment.

Quant au monument principal, il va être sensiblement mis en valeur dans le cadre des travaux d'aménagement de la place de la gare.

L'embellissement des espaces et ouvrages publics



Avec le label station verte, l'obtention d'une fleur au concours des villages fleuris et plusieurs autres distinctions, Bussang a été récompensé pour les efforts faits pour son embellissement. L'objectif est triple, améliorer le cadre de vie des habitants, inciter les voyageurs de passage à s'arrêter pour consommer sur place et ajouter un atout supplémentaire pour la promotion touristique.

Les décorations et autres arrangements floraux aux entrées du village, les aménagements paysagers entre la Mairie et l'école des garçons ainsi que le pourtour de l'église sont les principales attractions des visiteurs. Le jardin de curé miniature implanté derrière l'église fait partie des réalisations originales qui ont été remarquées par les différents jurys. L'investissement humain est important en termes de temps passé et en recherche d'idées pour arriver à ces résultats, mais cela en vaut la peine. Tous les travaux sont réalisés avec le souci de l'esthétisme et de la bonne intégration dans l'environnement.

En partenariat avec ERDF pour le financement et la réalisation par GACI, une association d'insertion, 6 postes de transformation électrique particulièrement disgracieux ont fait l'objet de travaux d'embellissement ou de dépose. L'opération la plus symbolique concerne la restructuration des réseaux aux abords du théâtre avec la disparition des lignes aériennes haute et basse tension et du transformateur « haut de poteau » qui défigurait le site.

Un plan paysager initié par la communauté de communes est en cours d'élaboration. Il devrait dresser la liste de points noirs environnementaux à traiter et apporter un cadre de cohérence pour les actions à venir en matière de sauvegarde de nos paysages et de préservation du cadre de vie.



Une vie culturelle et associative riche

Avec de 25 à 28 000 visiteurs par an, le Théâtre du Peuple est le principal animateur de la vie culturelle bussenette. Les retombées économiques directes, indirectes et induites sont importantes pour Bussang et pour la vallée. Dans la mesure de ses possibilités, la commune accompagne toujours matériellement et financièrement les initiatives du Théâtre avec lequel elle entretient d'excellentes relations.

Quant au Casino, après quelques difficultés conjoncturelles, la situation a été rétablie en étroite concertation avec la commune. Pour lui permettre de mieux s'adapter aux nouvelles contraintes qui pèsent sur ce genre d'établissement, un avenant au cahier des charges de la délégation de service public a été conclu et les engagements contractuels sont respectés en termes de prélèvements et d'efforts culturels.

Grâce au dévouement des membres des nombreuses associations bussenettes, des animations sont proposées tout au long de l'année et durant la saison estivale principalement. Toujours dans la mesure de ses possibilités, la commune a apporté un soutien différencié selon des critères d'équité et de cohérence.



Le tourisme, la carte maîtresse de BUSSANG pour son avenir

Que ce soit au sein de la commune ou au sein des structures communautaires, la question du tourisme a toujours été centrale. L'installation d'un office de promotion et de commercialisation touristique dans les locaux rénovés de l'ancienne gare est une réalisation qui fera date comme une étape essentielle dans le développement de l'économie touristique locale.

L'« OT de Bussang » vient d'être créé le 16 août dernier, il remplace désormais l'« OT des Ballons des Hautes Vosges » qui a été dissout par l'actuelle communauté de communes.

La volonté de refaire vivre le thermalisme à Bussang s'est heurtée aux contraintes économiques du moment et à la complexité administrative inhérente à ce genre de dossier. Le projet suit son cours et pourrait déboucher sur une première étape limitée à la commercialisation de l'eau de source labellisée « de montagne ».

La commune s'est inspirée des meilleures pratiques qui ont fait leur preuve sur d'autres massifs pour renouveler la délégation de service public des téléskis de Larcenaire. Grâce à cette contractualisation, l'activité devrait être pérennisée pour de nombreuses années, activité indispensable pour la notoriété et la survie de Bussang, station de tourisme. Quant au site de La Bouloie, la commune est depuis peu propriétaire des installations et recherche un candidat à la reprise. Une étude a été réalisée pour chiffrer le coût de l'inspection trentenaire et ainsi avoir une base solide à communiquer à un éventuel repreneur, privé ou associatif.



Le souci de la protection de l'environnement

Nombreux sont les bussenets et autres visiteurs choqués par les dépôts sauvages d'ordures aux points de collectes volontaires et les déchets verts disséminés dans la nature. Le point d'apport de la gare est particulièrement touché par cet incivisme de quelques uns qui gêne tout le monde et qui génère des nuisances aux riverains. Tout cela donne une mauvaise image de marque de Bussang et anéanti les efforts faits par la commune et beaucoup d'habitants pour embellir notre cadre de vie.

Le nouveau système de ramassage n'est certes pas facile à mettre en place, nous avons des habitudes à changer et il y a encore quelques ajustements à faire surtout en ce qui concerne les résidences secondaires et les locations. Cette année de transition et de mise au point devrait permettre l'adaptation de chacun aux nouvelles pratiques et la recherche de solutions aux divers problèmes encore en suspens.

Le sujet est suffisamment important pour qu'une page spéciale lui soit entièrement consacrée dans ce bulletin.

Pour faciliter la mise en conformité des installations d'assainissement non collectif, la commune a pris la décision d'en assurer la maîtrise d'œuvre. Elle a aussi dans ses cartons des projets d'extension du réseau collectif qui ne seront réalisés qu'après sa mise en cohérence avec le PLU, une fois que ce dernier sera validé.

Page spéciale

Ordures ménagères.

Compte tenu de l'incivisme rampant qui perturbe le service des ordures ménagères, il est indispensable de rappeler les principales dispositions à retenir et surtout à appliquer :

POUR LES BUSSENETS RESIDENTS A L'ANNEE

- ❖ Bac noir à ordures déposé devant la maison en bordure de voie publique le jeudi matin, selon le rythme qui vous convient.
- ❖ Ou sac rouge déposé près de la maison et non pas aux points d'apport (la gare ou ailleurs).

Les 2 systèmes peuvent être utilisés en alternance, à votre convenance en fonction de votre consommation, vos besoins, les nuisances estivales odorantes...etc.

POUR LES RESIDENCES SECONDAIRES

- ❖ Grands bacs verts prévus à certains points de collecte
- ❖ Les résidents possèdent une clé de ces bacs et doivent y déposer leurs sacs rouges,
- ❖ Toutefois, les résidents présents le jeudi peuvent déposer leur sac rouge à proximité de la maison, en bordure de voie publique.

POUR LES MEUBLES ET LOCATIONS

❖ *Cas du propriétaire résident à Bussang :*

Des sacs rouges sont mis à disposition dans le meublé et récupérés au moment du départ par le propriétaire. Cela évite la dépose sauvage de sacs le samedi ou dimanche soir lors du départ du locataire, sacs qui traîneraient en bord de route jusqu'au jeudi suivant.

❖ *Cas du propriétaire non résident à Bussang :*

Posséder une clé pour grands bacs verts, et laisser cette clé à disposition des touristes dans le meublé pour que le locataire puisse y déposer ses sacs rouges avant son départ.

IMPORTANT

- Le propriétaire est responsable du tri et de la collecte.
- Les sacs rouges gratuits cette année seront payants l'an prochain et changeront de couleur.
- Toute infraction constatée pourra faire l'objet d'un procès verbal.

